

CATALOGUE DES FORMATIONS

2024



SAMU 02 - CESU
Centre Hospitalier de Laon
33 rue Marcellin Berthelot
CS 40640
02001 LAON CEDEX
Secret.cesu02@ch-laon.fr
Tél : 03 23 80 61 02
[http://info.ch-laon.fr/
public/cesu/](http://info.ch-laon.fr/public/cesu/)





EDITO

L'ensemble des formations proposées dans ce catalogue sont dispensées par l'équipe pédagogique du CESU 02, soit au sein de nos locaux situés rue Marguerite Clerbout à Laon , soit au sein même de votre établissement.

Notre équipe pédagogique vous propose, en plus des formations décrites dans ce catalogue, des formations « sur mesure » et adaptées en rapport avec la prise en charge des urgences, des situations sanitaires exceptionnelles, des plans de secours, des gestes de premiers secours...

L'équipe enseignante du CESU 02 se tient à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner dans les projets que vous souhaiteriez mettre en place au sein de vos services et institutions.

Merci de la confiance que vous nous accordez.

L'équipe pédagogique du Cesu 02.

AFGSU niveau1

TEXTES DE REFERENCE

- Arrêté du 24 Avril 2012 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux CESU
- Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence, modifié par l'arrêté du 1er juillet 2019

PRE-REQUIS et PUBLIC CIBLE

Personnel non-professionnel de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

OBJECTIF

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique ; et à la participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

CONTENU

- › **Enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences vitales :**
 - Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en oeuvre une protection adaptée
 - Alerter le service d'aide médicale urgente (SAMU) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés
 - Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
 - Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats
 - Arrêter une hémorragie externe
 - Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire avec le matériel d'urgence prévu (défibrillateur automatisé externe, chariot d'urgence, matériel embarqué...)

METHODE PEDAGOGIQUE

- Pédagogie active
- Type découverte
- › Apport scientifique en lien avec le recommandations médicales françaises d bonne pratique
- Mises en situations pratiques
- › Échanges
- › Supports audiovisuels

INTERVENANTS

*Equipe Pédagogique du
CESU 02
Formateurs Habilités pour
la formation aux gestes et
soins d'urgences*

DUREE DE FORMATION

2 Jours (14h)

Dates :

<http://info.ch-laon.fr/public/cesu>

- Mettre en oeuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux
- Appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence
- › **Enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences potentielles :**
 - Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et effectuer les gestes adéquats
 - Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence
 - Appliquer les règles élémentaires d'hygiène
 - Prendre les mesures pour la prise en charge adaptée d'un traumatisme (matériel d'immobilisation), effectuer un relevage et un brancardage
 - Prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné
 - Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux
- › **Enseignement théorique et pratique relatif aux risques collectifs :**
 - Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptée (y compris en cas d'alerte des populations ou de situations d'exception au sein de l'établissement)
 - Participer à la mise en oeuvre des dispositifs d'organisation de la réponse du système sanitaire aux situations sanitaires exceptionnelles
 - Intégrer des plans de secours, du plan blanc ou du plan bleu dans la mise en oeuvre
 - Être sensibilisé aux risques SSE et identifier son rôle en cas d'activation des dispositions spécifiques relatives aux risques SSE du plan blanc et les différents dispositifs de protection individuelle en fonction des risques

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Secrétariat CESU 02

Tél : 03.23.80.61.02

Fax : 03.23.26.20.25

Mail : secret.cesu02@ch-laon.fr

Délai d'accès disponibles sur:

[http://info.ch-](http://info.ch-laon.fr/public/cesu/)

[laon.fr/public/cesu/](http://info.ch-laon.fr/public/cesu/)

EVALUATION DES ACQUIS

- ⇒ **Au début** : tour de table, recueil des attentes
- ⇒ **En cours** : exercices pratiques
- ⇒ **À l'issue** : mise en situation

Satisfaction des participants

Groupe de 12 personnes

Personnes en situation de Handicap : Veuillez-vous rapprocher du secrétariat du CESU 02

AFGSU niveau 2

TEXTES DE REFERENCE

- Circulaire du 31 décembre 2007 relative à l'obligation d'obtenir l'AFGSU pour l'exercice de certaines professions de santé
- Arrêté du 24 Avril 2012 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux CESA
- Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence, modifié par l'arrêté du 1er juillet 2019

PRE-REQUIS et PUBLIC

- professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé ;
- personnes titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ou d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article R. 451-95 451-88 du code de l'action sociale et des familles ou en cours de formation ;
- personnes titulaires du diplôme d'assistant de régulation médicale ou en cours de formation ;
- assistants médicaux ;
- préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale ;
- auxiliaires ambulanciers.

OBJECTIF

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale et à la participation à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles

CONTENU

- › **Enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences vitales :**
 - Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en oeuvre une protection adaptée au quotidien

METHODE PEDAGOGIQUE

- Pédagogie active
- Type découverte
- › Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique
- Mises en situations pratiques
- › Échanges
- › Supports audiovisuels

INTERVENANTS

*Equipe Pédagogique du
CESU 02
Formateurs Habilités pour
la formation aux gestes et
soins d'urgences*

DUREE DE FORMATION

3 Jours (21h)

Dates :

<http://info.ch-laon.fr/public/cesu>

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Secrétariat CESU 02

Tél : 03.23.80.61.02

Fax : 03.23.26.20.25

Mail : secret.cesu02@ch-laon.fr

Délai d'accès disponible sur:

[http://info.ch-](http://info.ch-laon.fr/public/cesu/)

[laon.fr/public/cesu/](http://info.ch-laon.fr/public/cesu/)

Groupe de 12 personnes

- Alerter le service d'aide médicale urgente (SAMU) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats
- Arrêter une hémorragie externe
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une Réanimation cardio-pulmonaire avec le matériel d'urgence prévu (défibrillateur automatisé externe, chariot d'urgence)
- Mettre en oeuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux
- Appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence
- › **Enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences potentielles :**
 - Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et effectuer les gestes adéquats
 - Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence
 - Appliquer les règles élémentaires d'hygiène
 - Prendre les mesures pour la prise en charge adaptée d'un traumatisme (matériel d'immobilisation), réaliser un relevage et un brancardage
 - Prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné
 - Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux
- › **Enseignement théorique et pratique relatif aux risques collectifs :**
 - Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptée (y compris en cas d'alerte des populations ou de situations d'exception au sein de l'établissement)
 - Participer à la mise en oeuvre des dispositifs d'organisation de la réponse du système sanitaire aux situations sanitaires exceptionnelles
 - Intégrer dans la mise en oeuvre des plans de secours et du plan blanc ou du plan bleu, selon le rôle prévu pour la profession exercée
 - Être sensibilisé aux risques SSE et identifier son rôle en cas d'activation des dispositions spécifiques relatives aux risques SSE du plan blanc, et les différents dispositifs de protection individuelle en fonction des risques

EVALUATION DES ACQUIS

⇒ **Au début : tour de table, recueil des attentes**

⇒ **En cours : exercices pratiques**

⇒ **À l'issue : mise en situation**

Satisfaction des participants

Personnes en situation de Handicap : Veuillez-vous rapprocher du secrétariat du CESU 02



Centres d'Enseignement
des Soins d'Urgence

Réactualisation AFGSU Niveau 1

TEXTES DE REFERENCE

- Arrêté du 24 Avril 2012 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux CESU
- Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence, modifié par l'arrêté du 1er juillet 2019

PUBLIC

Personnel non-professionnel de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

Pré-requis : Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1.

OBJECTIF

Réactualiser les connaissances et les compétences pour la prise en charge des urgences vitales, potentielles, et les risques collectifs en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique.

CONTENU

- › Mettre en oeuvre les différents gestes et techniques d'urgence
- › S'informer sur les dernières recommandations et mises en pratiques

EVALUATION DES ACQUIS

- ⇒ Au début : retour d'expériences, analyse des pratiques, quiz
- ⇒ À l'issue : mise en situation

Satisfaction des participants

Groupe de 12 personnes

Personnes en situation de Handicap : Veuillez-vous rapprocher du secrétariat du CESU 02

METHODE PEDAGOGIQUE

- Pédagogie active
- Type découverte
- › Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique
- Mises en situations pratiques
- › Échanges
- › Supports audiovisuels

INTERVENANTS

Equipe Pédagogique du CESU 02
Formateurs Habilités pour la formation aux gestes et soins d'urgences

DUREE DE FORMATION

1 Jour (7h)

Délai d'accès disponible sur: <http://info.ch-laon.fr/public/cesu/>

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Secrétariat CESU 02
Tél : 03.23.80.61.02
Fax : 03.23.26.20.25
Mail : secret.cesu02@ch-laon.fr



Réactualisation AFGSU Niveau 2

METHODE PEDAGOGIQUE

- Pédagogie active
- Type découverte
- › Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique
- Mises en situations pratiques
- › Échanges
- › Supports audiovisuels
- › Simulateur (Resusci-Anne)

INTERVENANTS

Equipe Pédagogique du CESU 02
Formateurs Habilités pour la formation aux gestes et soins d'urgences

DUREE DE FORMATION

1 Jour (7h)

Délai d'accès disponible sur: <http://info.ch-laon.fr/public/cesu/>

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Secrétariat CESU 02
Tél : 03.23.80.61.02
Fax : 03.23.26.20.25
Mail : secret.cesu02@ch-laon.fr

TEXTES DE REFERENCE

- Arrêté du 24 Avril 2012 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux CESU
- Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence, modifié par l'arrêté du 1er juillet 2019

PRE-REQUIS et PUBLIC

- professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé ;
- personnes titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ou d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article R. 451-95 451-88 du code de l'action sociale et des familles ou en cours de formation ;
- personnes titulaires du diplôme d'assistant de régulation médicale ou en cours de formation ;
- assistants médicaux ; - préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale ; - auxiliaires ambulanciers.

-Pré-requis : Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2

OBJECTIF

Réactualiser les connaissances et les compétences pour la prise en charge des urgences vitales, potentielles, et les risques collectifs en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique.

CONTENU

- › Mettre en oeuvre les différents gestes et techniques d'urgence en équipe avec du matériel spécialisé
- › S'informer sur les dernières recommandations et mises en pratique
- › Mettre en oeuvre la thérapeutique
- › Gérer une équipe, intégrer la notion de leadership

EVALUATION DES ACQUIS

- ⇒ **Au début :** retour d'expériences, analyse des pratiques
- ⇒ **À l'issue :** mise en situation, simulation

Satisfaction des participants

Groupe de 12 personnes

Personnes en situation de Handicap : Veuillez-vous rapprocher du secrétariat du CESU 02

Formation AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle ANNEXES 3

Prise en charge d'une urgence collective en Pré-hospitalier

TEXTES DE REFERENCE

- Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

PUBLIC

Professionnel de santé et personnel des SAMU, SMUR, urgences, réanimation, concourant à l'aide médicale urgente.

Prérequis : Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence 1 ou 2

OBJECTIF

Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonne pratique.

CONTENU

Prise en charge d'une urgence collective en Préhospitalier

- › Connaître le plan ORSEC NOVI et son articulation avec le dispositif ORSAN
 - › Identifier le rôle du SAMU, des SMUR, de la CUMP et de l'ARS dans l'organisation du plan ORSEC NOVI
 - › Connaître les principes de régulation médicale des urgences collectives
 - › Connaître les principes de triage et d'initiation du parcours de soins des patients dans le cadre de la régulation médicale
 - › Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques
 - › Connaître les modalités de traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance
-
- › Connaître la composition et les modalités de déploiement des Postes

METHODE PEDAGOGIQUE

- Pédagogie active
- Apport scientifique
- Simulation
- Atelier, travaux de groupe
- Support audiovisuel

INTERVENANTS

Équipe pédagogique du CESU 02

- › Médecin formateur
- Référent SSE
- › Formateur SSE

Sanitaires Mobiles (PSM)

- › Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès
- › Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés **et** parmi les personnels et professionnels de santé intervenants

DUREE DE FORMATION

1 jour (7h)

Dates :

<http://info.ch-laon.fr/public/cesu>

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Secrétariat CESU 02

Tél : 03.23.80.61.02

Fax : 03.23.26.20.25

Mail : secret.cesu02@ch-laon.fr

Délai d'accès disponible

sur: <http://info.ch-laon.fr/public/cesu/>

Groupe de 12 personnes

EVALUATION DES ACQUIS

- ⇒ **Au début** : tour de table, évaluation des connaissances antérieures (QUIZ)
- ⇒ **En cours** : Évaluation formative au cours d'activités réflexives tout au long de la formation
- ⇒ **À l'issue** : Questionnaire
Présence conditionnant la validation

Satisfaction des participants

Personnes en situation de Handicap : Veuillez-vous rapprocher du secrétariat du CESU 02

Formation AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle ANNEXE 4

Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé

TEXTES DE REFERENCE

- Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

PUBLIC

Professionnel de santé et personnel des SAMU, SMUR, urgences, réanimation, concourant à l'aide médicale urgente.

Prérequis : Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence 1 ou 2

OBJECTIF

Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonne pratique.

CONTENU

Annexe 4 : Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé

- › Connaître les principes et l'organisation de la prise en charge d'un afflux de blessés en établissement de santé : principe de triage et parcours de soins des patients
- › Comprendre le rôle du directeur médical de crise et des différents professionnels de santé et personnels intervenants
- › Connaître l'organisation des plateaux techniques participant à l'accueil des patients : urgences, bloc opératoire, imagerie, laboratoires, soins post interventionnels, réanimation, etc.
- › Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques
- › Savoir assurer la traçabilité des patients (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance
- › Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès

METHODE PEDAGOGIQUE

- Pédagogie active
- Apport scientifique
- Simulation
- Atelier, travaux de groupe
- Support audiovisuel

INTERVENANTS

Équipe pédagogique du CESU 02

- › Médecin formateur
- Référent SSE
- › Formateur SSE

› Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi les personnels et professionnels de santé intervenants

DUREE DE FORMATION

1 jour (7h)

Dates :

<http://info.ch-laon.fr/public/cesu>

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Secrétariat CESU 02

Tél : 03.23.80.61.02

Fax : 03.23.26.20.25

Mail : secret.cesu02@ch-laon.fr

Délai d'accès disponible

sur: <http://info.ch-laon.fr/public/cesu/>

Groupe de 12 personnes

EVALUATION DES ACQUIS

⇒ **Au début** : tour de table, évaluation des connaissances antérieures (QUIZ)

⇒ **En cours** : Évaluation formative au cours d'activités réflexives tout au long de la formation

⇒ **À l'issue** : Questionnaire

Présence conditionnant la validation

Satisfaction des participants

Personnes en situation de Handicap : Veuillez-vous rapprocher du secrétariat du CESU 02



Centres d'Enseignement
des Soins d'Urgence



Formation AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle

Annexe 5

DAMAGE CONTROL

TEXTES DE REFERENCE

- Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

PUBLIC

Professionnel de santé et personnel des SAMU, SMUR, urgences, réanimation, et de bloc opératoire. concourant à l'aide médicale urgente.
Prérequis : Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence 1 ou 2

OBJECTIF

- Améliorer les compétences individuelles et collectives pour l'accueil, la prise en charge initiale des victimes d'attentat en toute sécurité.
- Acquérir les premiers gestes essentiels de sauvetage sur un nombre important de victimes en urgence vitale lors d'un attentat et de réduire au maximum la mortalité.
- Adapter nos organisations pré-hospitalières et hospitalières pour faire face à un afflux massif de victime lors d'une attaque terroriste.

CONTENU

- › Connaître les principes de triage et de prise en charge des blessés par arme de guerre et des autres blessés graves en pré-hospitalier et en intrahospitalier
- › Identifier les différentes phases du "damage control" dans le parcours de soins du blessé (préhospitalier, accueil hospitalier, chirurgical)
- › Maîtriser les indications et les techniques de "damage control" en fonction de la spécialité de chaque intervenant
- › Connaître les contraintes sécuritaires liées à ce type de situation et leurs conséquences sur l'organisation des secours et des soins
- › Savoir assurer la traçabilité des patients (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance

METHODE PEDAGOGIQUE

- Pédagogie active
- Apport scientifique
- Simulation
- Atelier, travaux de groupe
- Vidéo

INTERVENANTS

- Équipe pédagogique du CESHU 02**
- › Médecin formateur
- Référent SSE**
- › Formateur SSE

DUREE DE FORMATION

1 jour (7h)

Dates :

<http://info.ch-laon.fr/public/cesu>

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Secrétariat CESU 02

Tél : 03.23.80.61.02

Fax : 03.23.26.20.25

Mail : secret.cesu02@ch-laon.fr

Délai d'accès disponibles
sur: <http://info.ch-laon.fr/public/cesu/>

Groupe de 12 personnes

- › Connaître les organisations spécifiques des plateaux techniques d'accueil : SAU, bloc opératoire, imagerie, biologie, soins postinterventionnels...
- › Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès
- › Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi les personnels et professionnels de santé intervenants

EVALUATION DES ACQUIS

- ⇒ **Au début** : tour de table, évaluation des connaissances antérieures (QUIZ)
- ⇒ **En cours** : Evaluation formative au cours d'activités réflexives tout au long de la formation
- ⇒ **À l'issue** : Questionnaire

Présence conditionnant la validation

Satisfaction des participants

Personnes en situation de Handicap : Veuillez-vous rapprocher du secrétariat du CESU 02



Centres d'Enseignement
des Soins d'Urgence



Formation AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle Annexe 7

Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRC

TEXTES DE REFERENCE

Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

PUBLIC

Professionnels de santé et personnels des établissements de santé chargés d'accueillir et/ou de prendre en charge des victimes potentiellement contaminées.

Prérequis : Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence 1 ou 2

OBJECTIF

Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonne pratique.

CONTENU

Annexe 7 : Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRC

- › Assurer l'accueil et la prise en charge de victimes potentiellement contaminées pour lesquelles il est nécessaire de revêtir un équipement de protection individuelle
- › Caractériser les risques d'intoxication liés aux contaminations NRC pour les victimes et les personnels
- › Apprendre à mettre en oeuvre les procédures de décontamination d'urgence

METHODE PEDAGOGIQUE

- Pédagogie active
- Apport scientifique
- Simulation
- Atelier, travaux de groupe
- Support audiovisuel

INTERVENANTS

**Équipe pédagogique du
CESU 02**

› **Médecin formateur**

Référent SSE

› **Formateur SSE**

DUREE DE FORMATION

1 jour (7h)

Dates :

<http://info.ch-laon.fr/public/cesu>

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Secrétariat CESU 02

Tél : 03.23.80.61.02

Fax : 03.23.26.20.25

Mail : secret.cesu02@ch-laon.fr

Délai d'accès disponibles
sur: <http://info.ch-laon.fr/public/cesu/>

Groupe de 12 personnes

- › Identifier et maîtriser l'utilisation des équipements de protection individuels et collectifs en fonction des différents risques et des capacités de décontamination de l'établissement de santé
- › Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination NRC (zonage, marche en avant, traçabilité, etc.) tout en délivrant les soins médicaux appropriés
- › Connaître les contraintes logistiques et physiologiques liés au port des différents types de tenues de protection ou de tenues NRBC-E adaptées aux risques

EVALUATION DES ACQUIS

- ⇒ **Au début** : tour de table, évaluation des connaissances antérieures (QUIZ)
- ⇒ **En cours** : Mise en situation et Evaluation formative au cours d'activités réflexives tout au long de la formation
- ⇒ **À l'issue** : Questionnaire
Présence conditionnant la validation

Satisfaction des participants

Personnes en situation de Handicap : Veuillez-vous rapprocher du secrétariat du CESU 02



Centres d'Enseignement
des Soins d'Urgence



Formation AFGSU en situation sanitaire exceptionnelle Annexe 8 Décontamination Hospitalière approfondie

METHODE PEDAGOGIQUE

- Pédagogie active
- Apport scientifique
- Simulation
- Atelier, travaux de groupe
- Support audiovisuel

INTERVENANTS

**Équipe pédagogique du
CESU 02**

› Médecin formateur

Référent SSE

› Formateur SSE

TEXTES DE REFERENCE

Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

PRE-REQUIS

Professionnels de santé et personnels des établissements de santé chargés d'accueillir et/ou de prendre en charge des victimes potentiellement contaminées.

Prérequis : Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence 1 ou 2

OBJECTIF

Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonne pratique.

CONTENU

Connaitre les principes et les indications de la décontamination approfondie.
Identifier et comprendre les différentes phases d'une décontamination approfondie, les moyens nécessaires à sa réalisation, les fonctions et tâches des personnels soignants et logistiques.

Savoir mettre en œuvre d'une unité de décontamination hospitalière fixe et/ou mobile pour assurer la décontamination approfondie de personnes contaminées : activation, moyens de communication, supervision, etc.)

Savoir intervenir en cas de malaise d'un personnel pendant la décontamination.

DUREE DE FORMATION

1 jour (7h)

Dates :

<http://info.ch-laon.fr/public/cesu>

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Secrétariat CESU 02

Tél : 03.23.80.61.02

Fax : 03.23.26.20.25

Mail : secret.cesu02@ch-laon.fr

Délai d'accès disponibles

sur: [http://info.ch-](http://info.ch-laon.fr/public/cesu/)

[laon.fr/public/cesu/](http://info.ch-laon.fr/public/cesu/)

r

Groupe de 12 personnes

Organiser la rotation des personnels et la décontamination des personnels et assurer leur traçabilité.

Connaitre les modalités d'élimination et/ou de décontamination des objets ou déchets potentiellement contaminés (lieux de stockage, de surveillance, etc.)

EVALUATION DES ACQUIS

⇒ **Au début** : tour de table, évaluation des connaissances antérieures (QUIZ)

⇒ **En cours** : Mise en situation et Evaluation formative au cours d'activités réflexives tout au long de la formation

⇒ **À l'issue** : Questionnaire

Présence conditionnant la validation

Satisfaction des participants

Personnes en situation de Handicap : Veuillez-vous rapprocher du secrétariat du CESU 02

FORMATION DE FORMATEUR EN GESTE ET SOINS D'URGENCE - FORGSU

TEXTES DE REFERENCE

METHODE PEDAGOGIQUE

- Pédagogie active
- Type découverte
- Mises en situations pratiques
- Supports audiovisuels
- Apports cognitifs interactifs,
- Travaux de groupe,
- Simulation, Jeux de rôle avec analyse (débriefing),

INTERVENANTS

- Titulaires DIU Pédagogie (médecin responsable et Infirmier d'encadrement CESU)
- Equipe Pédagogique du CESU 02

- Arrêté du 29 mars 2007 relatif à la Commission Nationale des Formations aux Soins d'Urgence et à la gestion de crises sanitaires aux personnels enseignants des CESU
- Arrêté du 24 Avril 2012 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux CESU
- Arrêté du 24 avril 2012 relatif au fonctionnement des centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU) article 6

PUBLIC

Tous personnels soignants en activité dans un service d'urgence, de réanimation ou d'anesthésie-réanimation, désirant devenir formateur GSU, ainsi que les formateurs permanents d'un institut de formation justifiant d'une expérience d'au moins un an, dans un service d'urgence ou d'anesthésie-réanimation depuis moins de 10 ans.

Prérequis

- Professionnel de santé tel que défini dans la 4ème partie du code de santé publique.
- Être enseignant en exercice dans un institut de formation

Prérequis :

- Être titulaire de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 en cours de validité
- Avoir réalisé au moins un stage d'observation d'une session d'AFGSU (à définir avec le CESU 02)

OBJECTIF

Être capable d'organiser et d'animer des formations aux gestes et soins d'urgence de niveaux 1 et 2 conformément aux textes réglementaires en vigueur et aux référentiels scientifiques et professionnels, en utilisant des techniques de pédagogie active, basée sur l'analyse des pratiques et en adaptant les contenus aux compétences professionnelles des participants

Acquérir des compétences pédagogiques, organisationnelles et scientifiques nécessaires pour animer une formation de groupe.

DUREE DE FORMATION

Séminaire 1 : 5 jrs
+2 sessions tutorat (2 x 3j)
Séminaire 2 : 3 jrs
Séminaire 3 : 2 jrs
Soit 16 jours

Dates :

<http://info.ch-laon.fr/public/cesu>

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Secrétariat CESU 02
Tél : 03.23.80.61.02
Fax : 03.23.26.20.25
Mail : secret.cesu02@ch-laon.fr
Délai d'accès disponibles sur:
<http://info.ch-laon.fr/public/cesu/>

CONTENU

- UE 1.1 : Pédagogie appliquée à l'enseignement des gestes et soins d'urgence. (5 jours)
- UE 1.2 : Analyse des pratiques, évaluation appliquée aux gestes et soins d'urgence. (3 jours)
- UE 1.3. : Pédagogie appliquée à l'enseignement du module risques collectifs. (2 jours)
- TUTORAT : Au minimum deux sessions d'AFGSU 2 devront être réalisées par l'apprenant, dans les six mois qui suivent le premier séminaire. (2 x 3 jours)

EVALUATION DES ACQUIS

- ⇒ **Au début** : tour de table, évaluation des connaissances antérieures (QUIZ)
- ⇒ **En cours** : exercices pratiques avec mise en situation explorée en atelier
- ⇒ **À l'issue** : évaluation sommative, pratiques tutorées conditionnant la validation

Satisfaction des participants

Groupe de 12 personnes

Personnes en situation de Handicap : Veuillez-vous rapprocher du secrétariat du CESU 02



Centres d'Enseignement
des Soins d'Urgence

Reactualisation FORGSU

Journées des formateurs GSU des CESU

METHODE PEDAGOGIQUE

- Pédagogie active
Type découverte
- Mises en situations pratiques
- Supports audiovisuels
- Apports cognitifs interactifs,
- Travaux de groupe,
- Simulation, Jeux de rôle avec analyse (débriefing)

INTERVENANTS

- Titulaires DIU Pédagogie (médecin responsable et Infirmier d'encadrement CESU)
- Equipe Pédagogique du CESU 02

DUREE DE FORMATION

1 jour (7h)

Dates :

<http://info.ch-laon.fr/public/cesu>

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Secrétariat CESU 02

Tél : 03.23.80.61.02

Fax : 03.23.26.20.25

Mail : secret.cesu02@ch-laon.fr

Délai d'accès disponible sur : <http://info.ch-laon.fr/public/cesu/>

Groupe de 14 personnes

TEXTES DE REFERENCE

- Arrêté du 29 mars 2007 relatif à la Commission Nationale des Formations aux Soins d'Urgence et à la gestion de crises sanitaires aux personnels enseignants des CESU
- Arrêté du 24 Avril 2012 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et aux CESU
- Arrêté du 24 avril 2012 relatif au fonctionnement des centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU) article 6

PUBLIC

Formateur GSU de CESU, formateur GSU d'instituts

Prérequis : Justifier d'une attestation d'habilitation de Formation de Formateurs GSU des CESU.

OBJECTIF

Mettre à jour ses connaissances concernant les recommandations et acquérir de nouvelles méthodes pédagogiques.

CONTENU

- › Consolider les pratiques de pédagogie active
- › Actualiser les connaissances en fonction des évolutions scientifiques et pédagogiques
- › S'approprier les techniques d'évaluation
- › Analyser des cas rapportés par les stagiaires et échanges
- › Se mettre en situation de formateur
- › Élaborer des outils pédagogiques
- › S'informer sur les nouveaux outils à disposition au CESU

EVALUATION DES ACQUIS

- ⇒ Au début : retour d'expériences sur les formations précédentes
- ⇒ En cours : autoévaluation
- ⇒ À l'issue : QCM et simulation

Satisfaction des participants

Personnes en situation de Handicap : Veuillez-vous rapprocher du secrétariat du CESU 02

Gestion des Urgences Extrahospitalières hors présence Médicale

PUBLIC :

- Infirmier en poste dans une structure d'urgence depuis au minimum quatre ans et avoir une expérience en SMUR depuis au moins deux ans,
- Ambulancier en SMUR depuis au moins un an et dépositaire de la FAE ambulancier SMUR (ou en cours de validation).

PREREQUIS :

- AFGSU2 en cours de validité,
- Connaître les PSIS écrits et fournis par le SAMU 02.

DATES : Cf. calendrier formation CESU 02

DUREE : 4 jours (28 heures) – 5 jours à compter de mai (35 heures)

HORAIRES : 09h – 17h30

LIEU : CESU 02, Centre Hospitalier de Laon, rue Marguerite Clerbout, 02000 Laon

COÛT : 800 euros par apprenant

MODALITES D'EVALUATION :

- Présence obligatoire sur les 4 jours,
- Questionnements ciblés,
- Mises en situation suivies de débriefing permettant l'évaluation, le réajustement des connaissances, et la validation des participants.

METHODES PEDAGOGIQUES : Alternance de méthodes pédagogiques tout au long de la formation : méthode démonstrative, de découverte ou d'immersion.

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES :

- Techniques de pédagogie active,
- Mises en situation apprenante/scénario authentique,
- Apprentissage par simulation.

INTERVENANT(S) :

Enseignants diplômés en pédagogie et formateurs du CESU02
Médecin intervenant en SMUR

MODALITES :

Secrétariat CESU 02

Tél : 03.23.80.61.02

Fax : 03.23.26.20.25 Mail : secret.cesu02@ch-laon.fr

ACCESSIBILITE : nous consulter pour répondre à vos besoins.

Objectifs et compétences visées :

Intervenir en équipe UMH-P, dans le respect du champ de compétences de chaque professionnel pour la prise en charge d'un patient pour toute situation d'urgence médicale ne nécessitant pas la présence physique d'un médecin ou éventuellement dans l'attente de son intervention, à la suite d'un déclenchement par le SAMU 02 et sous la responsabilité du médecin régulateur du SAMU 02.

Contenu de la formation :

Prendre en soins :

- Recueillir les éléments contextuels, anamnestiques, cliniques, et paracliniques en intégrant les autres intervenants sur place.
- Identifier la situation.
- Transmettre le bilan à la régulation du SAMU 02.
- Informer le patient et l'entourage tout au long de la prise en soins.
- Agir et utiliser les techniques et thérapeutiques adaptées.
- Surveiller et adapter la prise en soins en lien avec le médecin régulateur du SAMU 02 et du choix du vecteur de transport.
- Assurer la traçabilité des étapes de l'intervention.

Utiliser les moyens de communication :

Téléphonie, radio, dossiers embarqués, visio pré hospitalières, télétransmission de données.

Identifier les procédures pouvant être appliquées en fonction du devenir du patient (laissé sur place, refus de soin, transport sans équipe UMH-P, ...) en lien avec le médecin régulateur du SAMU 02.

Cette prise en soins sera détaillée pour les situations suivantes :

- Douleur médicale ou traumatique.
- Hypoglycémie avec trouble du comportement, agitation et difficulté de re sucrage par voie orale.
- Douleur thoracique non traumatique à faible risque de SCA (**Syndrome Coronarien Aigüe**).
- Tableau évocateur d'une crise convulsive généralisée, patient aux antécédents de convulsion.
- Dyspnée sans signe de détresse respiratoire chez un asthmatique connu ou un patient BPCO connu, ne cédant pas au traitement habituel.
- Hémorragie extériorisée.
- Lipothymie et/ou dyspnée survenant dans un contexte évocateur d'allergie.
- Brûlure localisée du 2° ou 3° degré avec hyperalgie.

NOUVEAUX ACTES AMBULANCIERS DANS LE CADRE DE L'AIDE MEDICALE URGENTE

TEXTES DE REFERENCE

METHODE PEDAGOGIQUE

- Pédagogie active
- Type découverte
- › Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique
- Mises en situations pratiques
- › Échanges
- › Supports audiovisuels

- Décret no 2022-629 du 22 avril 2022 relatif aux actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de l'aide médicale urgente NOR : SSAH2132170D
- Arrêté du 31 octobre 2022 relatif à la formation aux actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de l'aide médicale urgente NOR : SPRH2226490A
- Code de la santé publique Article L4393-2

PRE-REQUIS et PUBLIC

Ambulanciers titulaires d'un diplôme mentionné à l'article L. 4393-2 (diplôme d'Etat d'ambulancier ; certificat de capacité d'ambulancier ; diplôme d'ambulancier) ; agissant dans le cadre de la prise en charge de patients par les services d'aide médicale urgente et les services concourant à l'aide médicale urgente mentionnés à l'article L. 6311-2.

Prérequis : Aucun- Pour les candidats dont l'AFGSU est en cours de validité et si la formation est animée par un formateur habilité, une attestation de réactualisation de l'AFGSU pourra être délivrée par le CESU d'affiliation

INTERVENANTS

Equipe Pédagogique du CESU 02
Formateurs Habilités pour la formation aux gestes et soins d'urgences
Enseignants CESU

OBJECTIF

La formation a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique à rechercher et hiérarchiser les informations sur la situation observée et recueillies auprès du patient pour assurer une prise en soin pluri-professionnelle adaptée, en lien constant avec le médecin régulateur. Mettre en œuvre les actes professionnels relevant de son domaine de compétence adaptés à un contexte clinique d'intervention auprès de patient pris en charge par les services d'AMU, selon les conditions réglementaires d'application.

CONTENU

- S'intégrer dans le dispositif de l'AMU en tant qu'ambulancier
- Connaître le cadre réglementaire relatif au transport sanitaire, la typologie et les modalités d'application des actes professionnels autorisés dans le cadre de l'AMU
 - Identifier les conditions techniques de mise en oeuvre des actes et leurs risques
 - Apprécier la gravité d'un tableau clinique urgent

DUREE DE FORMATION

3 Jours (21h)

Dates :

<http://info.ch-laon.fr/public/cesu>

- S'approprier les actes professionnels dans le strict respect des bonnes pratiques
 - Faire preuve de dextérité dans l'urgence
 - Evaluer la qualité des actes et identifier les éléments à réajuster
 - Identifier et sélectionner les informations pertinentes à transmettre au médecin
 - Transcrire avec exactitude les informations et les actes pour assurer la continuité de la prise en soin
- Réaliser les actes professionnels en lien constant avec le médecin :
 - Prendre la température, les pulsations cardiaques et la pression artérielle par voie non invasive
 - Recueillir la glycémie par captation capillaire brève ou lecture transdermique
 - Administrer en aérosols des produits non médicamenteux
 - Recueillir le taux de saturation en oxygène ou en monoxyde de carbone par voie non invasive
 - Evaluer la douleur et observer les manifestations de l'état de conscience
 - Réaliser des aspirations endotrachéales sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
 - Réaliser les actes professionnels sur prescription du médecin selon un tableau clinique identifié :
 - Enregistrer et transmettre un électrocardiogramme à visée diagnostique à l'aide d'un outil automatisé
 - Administration en aérosols ou pulvérisation de produits médicamenteux
 - Administration par voie orale ou intra nasale de produits médicamenteux
 - Administration de produits médicamenteux par stylo auto-injecteur
 - Recueil de l'hémoglobinémie
 - Réactualiser les connaissances en lien avec l'AFGSU, dont la prise en charge de l'ACR et les situations sanitaires exceptionnelles

EVALUATION DES ACQUIS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Secrétariat CESU 02

Tél : 03.23.80.61.02

Fax : 03.23.26.20.25

Mail : secret.cesu02@ch-laon.fr

Délai d'accès disponibles sur:

[http://info.ch-](http://info.ch-laon.fr/public/cesu/)

[laon.fr/public/cesu/](http://info.ch-laon.fr/public/cesu/)

Groupe de 12 personnes

⇒ **Au début** : tour de table, recueil des attentes

⇒ **En cours** : exercices pratiques

⇒ **À l'issue** : mise en situation

Satisfaction des participants

Personnes en situation de Handicap : Merci de vous rapprocher du secrétariat du CESU 02.

TARIFS 2024 DES FORMATIONS DU CESU 02 EN EUROS

Formations au sein du CESU 02			
Intitulé de Formations	Nbre de Journées	Tarifs individuel	Tarifs de groupe extérieurs (maxi 12 personnes)
AFGSU 1	2	250	3000
AFGSU 2	3	390	4680
AFGSU 2 ETUDIANTS EN SANTE	3	200	
RECYCLAGE GSU 1	1	120	1440
RECYCLAGE GSU 2	1	150	1800
DEA NOUVEAUX ACTES PROFESSIONNELS	3	450	5400
SSE ANNEXE 3 smur	1	160	1920
SSE ANNEXE 4/5 hospitalier	1	160	1920
SSE ANNEXE 5	1	160	1920
SSE ANNEXE 7	1	200	2400
SSE ANNEXE 8	1	200	2400
SSE ANNEXE 9	0,5	80	960
SSE ANNEXE 10	0,5	80	960
SSE ANNEXE 10 Plus	1	180	2160
Recyclage SSE	1	200	2400
ForGsu Module 1	5	1000	sur demande
ForGsu Module 2	3	500	sur demande
ForGsu Module 3	2	500	sur demande
Réactualisation ForGsu	1	180	sur demande
Fondamentaux de la gypsothérapie en service d'urgence	2	600	sur demande
Formation UMHP	4+1	800	sur demande

Formations en extérieur
<p>Les formations intra-etablisements sont étudiées au cas par cas et nécessitent une enquête de faisabilité concernant l'accessibilité des locaux, les dimensions des salles et le matériel mis à disposition. Elles ne peuvent être réalisées que dans le département de l'Aisne.</p> <p>Des frais supplémentaires s'ajoutent aux tarifs des formations au sein du cesu:</p> <p>Frais de déplacement des formateurs et du matériel: 200 euros par jour pour les AFGSU 1, 2 et recyclages 400 euros par jours pour les AFGSU SSE annexes 3,4,5,10 600 euros par jour pour les AFGSU SSE annexes 7,8,9</p> <p>Frais de restauration des formateurs (si non fournis par la structure): 20 euros par formateur et par jour</p> <p>Un devis peut être établi sur demande</p>



Dr Diot Charlotte, Responsable médical CESU 02
 Secrétariat CESU lundi au vendredi 13h00-16h00
 Tel : 03-23-80-61-02
 Mail : secret.cesu02@ch-laon.fr

Agrément formateur : 2202P002002
 Code Siret : 2 602087 1500151
 Code APE : 85.42Z
 ODPC 8034



BULLETIN D'INSCRIPTION

(à retourner par mail ou courrier au secrétariat du CESU 02)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
 Action de formation

Cocher la FORMATION CHOISIE	
<input type="checkbox"/> AFGSU 1 <input type="checkbox"/> Recyclage GSU 1 <input type="checkbox"/> AFGSU 2 <input type="checkbox"/> Recyclage GSU 2 <input type="checkbox"/> FORGSU <input type="checkbox"/> Recyclage FORGSU <input type="checkbox"/> DEA NOUVEAUX ACTES <input type="checkbox"/> UMH-P <input type="checkbox"/> AUTRE :	<input type="checkbox"/> SSE : urgence collective en pré hospitalier (annexe 3) <input type="checkbox"/> SSE: afflux massif de Victimes non contaminées (annexe 4) <input type="checkbox"/> SSE : stratégie médicale de « damage control » (annexe 5) <input type="checkbox"/> SSE : décontamination hospitalière d'urgence et EPI (annexe 7) <input type="checkbox"/> SSE : décontamination hospitalière approfondie (annexe 8) <input type="checkbox"/> SSE : Prise en charge des patients victimes d'agents NRC (Annexe 9)



Date de la FORMATION : du /...../ 20..... au/...../ 20.....
 Dates disponibles sur : <http://info.ch-laon.fr/public/cesu/> ou <https://ancesu.fr/cesu/cesu-02/>

PARTICIPANT

Nom de naissance
 Nom d'usage :
 Prénom : Date de naissance :
 Lieu de naissance : Fonction :
 N° RPPS / ADELI / ORDINAL.....
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone : Mail :
 Employeur :

Etes-vous en situation de handicap : NON OUI précisez :

POUR LES RECYCLAGES GSU 1 ou 2 (à renseigner obligatoirement)

N° du diplôme Initial AFGSU 1 ou 2 :
 Date de délivrance : Délivré par :

Joindre une copie du diplôme initial et des recyclages déjà effectuées pour validation de l'inscription

POUR LES AFGSU SSE ou recyclages SSE (à renseigner obligatoirement)

N° du diplôme Initial AFGSU 1 ou 2 :
 Date de délivrance : Délivré par :



Dr Diot Charlotte, Responsable médical CESU 02
Secrétariat CESU lundi au vendredi 13h00-16h00
Tel : 03-23-80-61-02
Mail : secret.cesu02@ch-laon.fr

Agrément formateur : 2202P002002
Code Siret : 2 602087 1500151
Code APE : 85.42Z
ODPC 8034

Modules SSE déjà obtenus :

Date de délivrance :délivré par :

Joindre une copie du diplôme initial (de chaque module obtenu) et des recyclages déjà effectués pour validation de l'inscription

POUR LES FORGSU

Joindre : copie du Diplôme professionnel, attestation GSU2 à Jour, courrier du responsable du CESU autorisant la formation et assurant le tutorat intersession (pour les professionnels hors département de l'Aisne), états de service ou attestation de l'employeur de l'expérience en structure d'urgence, SMUR, anesthésie, réanimation ou soins intensifs, copie de la carte d'identité, 1 photo d'identité.

A REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR

PRISE EN CHARGE FINANCIERE DE LA FORMATION

Prise en charge personnelle OUI NON

Par l'employeur : OUI NON

Si oui : Etablissement/ entreprise :

adresse :

CP : Ville :

Responsable ou signataire de la convention :

Mail :

Par un organisme : lequel ?

.....

Infos CHORUS (pour les établissements publics)

N° SIRET :Code service :

Un bulletin d'inscription incomplet n'est pas recevable. Il est à retourner par mail ou par courrier au secrétariat du CESU 02 avec les pièces justificatives. (CESU 02 - Centre hospitalier de Laon - 33 rue Marcellin Berthelot - CS 40460 - 02001 LAON CEDEX)

Une convention de formation sera établie et envoyée. Une convocation vous sera envoyée précisant les modalités d'accès au CESU et les conditions sanitaires éventuelles à respecter.

Les formations dans nos locaux se déroulent au CESU 02 : 39 Marguerite CLERBOUT 02000 LAON

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités d'aménagement au sein du CESU 02 via l'adresse mail : referent.cesu@ch-laon.fr ou par téléphone au 03.23.80.61.02.

Cachet de l'employeur avec signature

Date :

Signature du participant

CESU 02- SAMU 02 – CENTRE HOSPITALIER DE LAON
33 RUE MARCELLIN BERTHELOT - CS 40460 – 02001 LAON CEDEX

V2023/06



Dr Diot Charlotte, Responsable médical CESU 02
Secrétariat CESU lundi au vendredi 13h00-16h00
Tel : 03-23-80-61-02
Mail : secret.cesu02@ch-laon.fr

Agrément formateur : 2202P002002
Code Siret : 2 602087 1500151
Code APE : 85.42Z
ODPC 8034